

TERNAND INFOS

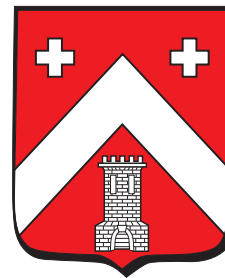


UNESCO
GLOBAL
GEOPARKS



Bulletin trimestriel

Juin 2019



MAIRIE - 214 rue de la Gare - 69620 TERNAND - Tél. 04 74 71 33 43

Permanence du Maire et des Adjoints sur rendez-vous - mairie@ternand.fr / www.ternand.fr



ÉDITO DE MICHÈLE DANGUIN

Ternandaises, Ternandais,

La salle d'animation est enfin terminée ! Il reste à faire de petites retouches ainsi que de petits accessoires à fixer. Elle a, depuis décembre, été beaucoup occupée. De nombreuses locations ont déjà été effectuées.

Grâce à la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées (CCBPD) nous organisons à Ternand une réunion d'information sur les « **centrales villageoises** » (énergies renouvelables - panneaux photovoltaïques - solaire - etc...) **le mercredi 10 juillet à 19 heures à la salle d'animation**. Venez vous informer, ce ne sont pas des vendeurs de matériels, mais des personnes qui vont vous expliquer ce qu'il faut faire et comment cela fonctionne.

Le conseil municipal a voté favorablement la mise en place de la **Participation Citoyenne** pour le village de Ternand avec l'aide de la gendarmerie du Val D'Oingt, sous le couvert de monsieur le Sous-Préfet. Il s'agit de prévenir la petite délinquance, de dissuader les cambrioleurs, entraide entre voisins... C'est un dispositif national qui a déjà fait ses preuves chez nos voisins. Un protocole est signé et pour cela, nous avons besoin de citoyens volontaires (Répartis sur toute la commune). Une réunion publique d'information aura lieu le **mardi 25 juin à 20 heures à la mairie**. Merci de venir nombreux.

La construction du bâtiment des logements sociaux va reprendre ; un accord a été trouvé avec la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) pour éliminer les risques liés au plomb.

Je suis très heureuse cette année pour le **club de football de Ternand (FST)** ; L'équipe Séniors a réalisé une saison sans défaite, le conseil municipal tient à féliciter tous ces garçons ainsi que leurs entraîneurs. L'équipe n'est pas composée que de Ternandais mais parmi ses effectifs des voisins (Ste Paule, St Vérand,..) et une ambiance sympathique règne dans ce club, ces jeunes ont plaisir à se retrouver sur le terrain du Petit Paris. Ils sont donc promus en quatrième division, une belle récompense. La mairie n'entretient pas cette infrastructure pour rien.

Je vous souhaite un bel été et de bonnes vacances !

AGENDA

JUIN

- 25** Participation citoyenne présentée par la gendarmerie à la mairie
- 27** Réunion d'information Groupama sur la mutuelle communale à 17h30
- 29** Fête de l'école

JUILLET

- 3** Marché Nocturne Rosé, Nuits d'été au stade
- 6** Assemblée du Foot à 11h au stade
- 10** Réunion d'information sur les panneaux solaires à la Salle d'animation
- 13** Journée festive avec Pétanque, feu d'artifice et bal de la classe en 0

AOÛT

- 31** Pique-nique géant à 12h au stade

SEPTEMBRE

- 2** Rentrée scolaire
- 21/22** Journées du Patrimoine visite gratuite de la crypte

Marché nocturne mercredi 3 juillet

18h → 22h



Stade de foot
Entrée gratuite

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

*Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 9 avril 2019 sous la présidence de Madame Michèle DANGUIN, Maire.
Secrétaire de séance : Marie-Elisabeth GUICHON
Début de la séance : 20h
Excusé : Frédéric DUCHARNE.
Approbation du compte-rendu du 12 mars 2019.*

URBANISME

Permis de construire RIZZO/RIVIER à « Chavasson » accepté.

Trois certificats et renseignements d'urbanisme pour la cession GFA DOMAINE POYET/MELLET Michel et David.

Certificat et renseignement d'urbanisme pour la cession PONCET/RIVIER.

Construction GONCALVES : les travaux en cours de construction ne correspondent pas au permis de construire déposé, il est demandé un nouveau permis et la suspension des travaux jusqu'à l'obtention de celui-ci.

OPAC : Suite à des prélèvements de terre il a été trouvé du plomb et de l'arsenic, le chantier est suspendu provisoirement par principe de précaution.

Information de l'approbation de la modification n°2 du SCoT Beaujolais (Schéma de Cohérence Territoriale). Ce dernier est disponible à l'adresse suivante : <https://www.pays-beaujolais.com/france/Les-documents-constitutifs-du-SCot-Beaujolais.html>.

Modification du plan local d'urbanisme : Le projet de modifier le PLU n'est plus possible car la zone concernée a été nommée depuis plus de neuf ans. Il faut donc envisager une révision (opération longue et coûteuse).

VOIRIE

Amendes de police : Un devis de marquage au sol par l'entreprise SOLMARK a été réalisé pour différents traçages (5

passages piétons, places de parking, logo handicapé, zebra bus, bande STOP, ilot Vieux Bourg, amorce parking) pour un coût total de 2816 euros TTC.

Le curage des fossés a été effectué sur la commune : très bon travail à souligner.

Par mesure de sécurité, les panneaux d'entrée et de sortie d'agglomération « TERNAND » situés route de Sainte Paule et au Vieux Bourg pourraient être déplacés suite à la visite sur site de la Maison du Rhône.

Transformation ! Le cyprès place de Saint Victor s'est transformé en un magnifique champignon, surtout n'hésitez pas à aller l'admirer... Bravo l'artiste.

Entreprise LACHAL propose un « dés-herbeur » à eau chaude pour les grandes surfaces en location (179 euros HT/jour). Si la commune demande la réalisation des travaux par l'entreprise, le coût sera de 464 euros HT/jour ou 232 euros HT la demie journée.

La Potte : petit problème de ramassage des poubelles résolu.

BÂTIMENTS

Salle d'animation : L'entreprise HORN a pris la suite du chantier pour finir l'auvent. Les travaux de couverture en bois Douglas ont débuté.

Maison médicale : Sollicitation de l'entreprise LOGITHERM pour la réparation de la VMC du cabinet infirmier et l'entretien annuel de l'ensemble. En attente du devis.

La serrure générale de la boîte aux lettres va être changée par la POSTE.

Contrôles des installations électriques : Monsieur MARDUEL a transmis ses devis pour les réparations à réaliser suite aux constats fait par l'entreprise VERISTAS d'un montant total de 2600 euros TTC. Devis accepté.

Transpalette : Proposition d'acheter un transpalette d'occasion pour la salle d'animation d'une valeur de 99 euros TTC.

Devis accepté.

École : Nous allons profiter des vacances scolaires pour réaliser les petits travaux d'entretien : fuite évier dans le bureau de la direction, deux néons à changer dans une classe et à la cantine, encadrement de porte cassé dans la classe du haut.

TOURISME - FESTIVITÉS FLEURISSEMENT - PATRIMOINE

Prochaine réunion tourisme le jeudi 11 avril.

Remerciements à tous les bénévoles pour le temps consacré au nettoyage du Vieux Bourg.

DÉNOMINATION DES RUES

Les dernières plaques de rues vont être installées courant avril.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Une collecte papier Mairie-Ecole va être mise en place par la Communauté de Communes. Des corbeilles en carton seront disposées au sein de l'école, la poubelle à roulettes sera stockée à la mairie. Il sera évidemment nécessaire de faire le tri entre les cartons et les papiers...La collecte sera organisée une fois par mois. Ce service s'adresse uniquement à l'école et à la mairie.

Le Conseil Communautaire lors de la séance du 20 mars a arrêté le Programme Local de l'Habitat (PLH), reste désormais aux 32 communes à donner leur avis.

Le recyclage des emballages légers (poubelles jaunes) va évoluer prochainement. Petite enfance : un projet de deux crèches supplémentaires va voir le jour.

ELECTRICITÉ-EAU-SAVA

Les travaux de la Rejonière ne sont toujours pas terminés.

Compte-rendu du SYDER.

Compte-rendu du SIEVO (Syndicat Intercommunal des Eaux de Val d'Oingt),



vote du budget.

SAVA : continuité du raccordement à la Potte prévu d'ici fin 2019.

DIVERS

28^{ème} tour du Beaujolais Cycliste les 15 et 16 juin 2019.

Suite à la défaillance du réfrigérateur des instituteurs, le Conseil décide de renou-

veler l'appareil.

Dimanche 12 mai : randonnée cyclo-touriste l'OCTOCOTE DES MONTS D'OR.

Département du Rhône en situation de vigilance et alerte sécheresse, l'arrêté est affiché en mairie.

Préparation du 8 mai : rendez-vous au Vieux Bourg à 11h et ensuite le verre de l'amitié à la mairie.

Arrêté préfectoral relatif à la mise à jour de l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques concernant les sols, zonage réglementaire à potentiel radon (gaz présent dans les régions granitiques, volcaniques ou uranifères). L'arrêté est affiché en mairie.

Fin de la réunion 21H45.

MARDI 14 MAI 2019

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 14 mai 2019 sous la présidence de Madame Michèle DANGUIN, Maire.

Secrétaire de séance : Blandine DUPERRAY

Suite aux explications détaillées du Major Dimitri PRIAT de la brigade de gendarmerie du Val d'Oingt, le dispositif de « participation citoyenne » a été validé par un vote du Conseil Municipal : 3 abstentions et 9 pour. Ce dispositif consiste à sensibiliser les habitants et à les associer à la protection de leur environnement. Le but, que des référents, en lien avec la gendarmerie, signalent toute chose suspecte au sein de leur quartier afin d'améliorer la prévention des risques de sécurité. Une réunion publique sera organisée par la gendarmerie afin d'informer les habitants de Ternand.

Début de la séance 20h30

Excusée : Martine COQUARD

Approbation du compte-rendu du 9 avril 2019.

URBANISME

Travaux GONCALVES : Le projet ne respectant pas le permis de construire, un procès-verbal a été établi pour infraction sur la législation à l'urbanisme, un nouveau permis va être déposé.

Le permis de construire de Monsieur COURTOIS (au Ferrat) a été refusé car

l'assainissement n'était pas conforme aux normes du SAVA (Syndicat Assainissement du Val d'Azergues).

Cinq certificats et renseignements d'urbanisme pour la cession Jean DANGUIN/Guillaume DANGUIN.

Demande préalable déposée par Monsieur Adrien FAISSE au Ferrat pour la pose de 4 fenêtres de toit. Dossier accepté.

Certificat et renseignement d'urbanisme pour la vente REY/TIXIER au lotissement la Potte.

Certificat d'urbanisme pour la donation Philippe PAIRE à « Grande Terre Nord ». Permis d'aménagement déposé par Côté Jardin rue des Grandes Planches pour 3 lots à bâtir.

Certificat d'urbanisme pour la succession Madame Antonia VOUTA.

OPAC : les travaux sont toujours arrêtés.

VOIRIE

Les travaux à la Combe Bagnolaise vont être réalisés prochainement (juillet).

Situation du budget voirie : reste 29 000 euros en fonctionnement et 40 000 euros en investissement pour le reste de l'année.

Deux panneaux d'agglomération vont être installés au bourg côté Saint Victor, les Remparts (entrée/sortie).

L'épareuse a été réservée pour fin mai / début juin.

Planche Lachal : un tabouret s'est affaissé, signalement fait auprès de la SUEZ. Aucun risque pour les promeneurs.

Amendes de police : Proposition de devis pour divers panneaux pour un montant de 1083 euros.

Ambroisie : Nouvelle campagne d'arrachage pour lutter contre cette invasion, merci de nous signaler les lieux en mairie.

Plusieurs incivilités ont été constatées :

- La barrière de sécurité détruite au délaissé de la Potte,
- Des graffitis ont été tagués sur le boîtier électrique rue du stade.
- Disparition de la barrière d'accès au pont du Petit Paris et miracle reposée mercredi 15 !
- Extincteur du stade vidé.

BÂTIMENTS

Salle d'animation : l'auvent est presque terminé, les derniers travaux électriques ont été réalisés. Achat d'un aspirateur et des protections pour les plaques de cuisson.

Maison médicale : l'entreprise LOGITHERM a soumis deux devis pour l'entretien de la VMC basé sur une ou deux visites par an. Le Conseil a voté pour deux visites/an pour un coût de 760 euros.

Contrôles des installations sportives : Des petites mises à niveau sont nécessaires (cages à repeindre, filets à changer).

TOURISME - FESTIVITÉS FLEURISSEMENT - PATRIMOINE

Label villes et villages fleuris : la commune de Ternand conserve son label 1 fleur et la



visite de contrôle aura lieu au mois de juin.

SCOLAIRE

Notre école va bénéficier du projet « Ecoles numériques innovantes et ruralité ». La condition pour bénéficier de la subvention de l'éducation nationale à hauteur de 2 000€ était que la commune finance la même somme (validé). L'école pourra se doter de matériel informatique.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La collecte « papiers mairie école » a été mise en place.

Compte-rendu du bureau des Maires du 24 avril.

Recherche de licence 4 ou 3 pour une épicerie tabac presse sur Lozanne.

DÉLIBÉRATIONS

Panneaux « entrée » de Ternand.

Dénominations des rues.

Acceptation du PLH (Plan Local de l'Habitat) de la CCBPD.

Décision modificative.

PERSONNEL COMMUNAL

Prolongation du mi-temps thérapeutique de Madame SADOT.

DIVERS

Enquête statistique sur les Ressources et les Conditions de vie (du 15/4. au 22/6).

Rapport d'activités HUMANA 2017 (récupération vêtements).

Remerciements de Cap Générations pour les dons recueillis dans les troncs de la poste et de la mairie.

Organisation du planning de bureau de vote (élections Européennes) pour le dimanche 26 mai.

Demande de participation financière de la classe en 0 pour le feu d'artifice : demande refusée.

Règlement intérieur salle d'animation : à revoir.

Fin de la séance 23h10

MARDI 11 JUIN 2019

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 11 JUIN 2019 sous la présidence de Madame Michèle DANGUIN, Maire. Secrétaire de séance : Marie-Elisabeth GUICHON

Début de la séance 20h00

Excusés : Frédéric DUCHARNE, Michel LAHAIRE

Approbation du compte-rendu 14 mai 2019

URBANISME

Nouveau permis de construire déposé par Monsieur GONCALVES à Chavasson en conformité avec la construction.

Permis de construire déposé par Monsieur Pierre MONNERY pour construction d'une maison individuelle aux Grandes Planches.

Demande préalable déposée par Monsieur Laurent BURFIN pour construction d'un mur de soutènement à Chavasson. Dossier accepté.

Certificat d'urbanisme pour vente TRONCY/CHAHELOT au Vieux Bourg.

Certificats d'urbanisme pour donation

PAIRE Jean-Guy.

Demande préalable déposée par Madame Blandine MARDUEL pour réfection de toiture à l'identique au Vieux Bourg. Dossier accepté.

VOIRIE

L'épaveuse est passée la semaine dernière.

Brigades vertes : Elles sont réservées pour 3 jours, fin juin pour nettoyage de la Potte, descente des bassins d'érosion et le Colliard.

Lecture du courrier de Monsieur et Madame CHARRIER. Constat d'huissier, annulation d'arrêté d'alignement.

Répartitions des tâches entre les agents.

Traversée des Grandes Planches : 3 plaques des eaux pluviales sont à changer, un devis va être demandé auprès d'Eiffage. Le vent a cassé plusieurs arbres sur la commune, nous vous demandons d'être prudent lors des promenades en forêt.

Lutte contre l'ambrosie : plante invasive, très allergisante qu'il convient d'éradiquer. Merci de signaler en mairie d'éventuelle parcelles impactées.

Compte-rendu de la réunion voirie de la

Communauté de Communes du 6 juin : Travaux 2019 pour notre commune, la Combe Bagnolaïse.

BÂTIMENTS

Salle d'animation : Les travaux sont terminés, restent quelques ajustements pour l'auvent.

Le chauffagiste propose une formation aux adjoints et personnel communal.

Maison médicale : Devis pour la réparation de la VMC du cabinet infirmier par la société LOGITHERM pour un montant 1920€ HT. Devis accepté à l'unanimité.

Néons de la cantine changés.

Fuel : commande réalisée suite à la baisse des tarifs (9000 litres nécessaires).

TOURISME - FESTIVITÉS FLEURISSEMENT - PATRIMOINE

Festivités : Marché nocturne le mercredi 3 juillet à partir de 18H au stade.

Fleurissement : Plantations faites. La commune va participer au concours départemental du fleurissement et du



cadre de vie « Rhône Fleuri », le passage du jury aura lieu le vendredi 21 juin à 13h30.

SCOLAIRE

Prochain conseil d'école le 17 juin à 18h30 à la cantine.

Fête de l'école le samedi 29 juin.

Le Directeur, Monsieur VIANNAY a obtenu sa mutation à Charnay.

COMMUNICATION

Bulletin trimestriel en cours de préparation.

La réunion publique PARTICIPATION CITOYENNE aura lieu le mardi 25 juin à 20H à la mairie.

SPORTS-ASSOCIATIONS

Foot : corvée à prévoir pour l'entretien des infrastructures du stade.

La classe en 0 organise le 13 juillet pétanque et feu d'artifice au stade.

DÉLIBÉRATIONS

Demande de subvention à la DRAC pour les travaux de l'église.

Taux de taxe année 2019. (Inchangés)

PERSONNEL COMMUNAL

Madame Hélène VERDEAUX ne désire pas continuer le ménage de l'école. Recherche d'une personne pour la remplacer(3h/jour).

DIVERS

Téléthon : Résultats officiels des dons au 3637 et internet pour l'année 2018 : 520 euros pour la commune de Ternand.

Réunion d'information ouverte à tous les habitants sur les « CENTRALES VILLAGEOISES » pour la production d'énergie, solaire, photovoltaïque, hydraulique le 10 juillet à 19 h à la salle d'animation.

GROUPAMA : réunion d'information concernant la mutuelle santé le jeudi 27 juin à 17h30 à la mairie.

Tournage d'un film au Vieux Bourg le 28 juin (présence d'un drone).

CCAS : Le repas des anciens aura lieu le samedi 14 décembre à la salle d'animation.

TECHNIGAZON : Information concernant la création, rénovation et maintenance pour terrain de sport.

Commande des guirlandes électriques.

Remerciements de la famille DUMAS pour les témoignages de sympathie à l'occasion du décès de Monsieur Jean DUMAS.

Fin de la séance 22h15



ZÉRO PESTICIDE
c'est 1000 FOIS MIEUX
pour ma santé
et la planète

MON JARDIN
sans pesticides

www.jardiner-autrement.fr

AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

ÉCOPHYTO
JEVI
RÉDUCIRE ET ANNULER L'UTILISATION DES PHYTO

BIODIVERSITÉ
TOUS VIVANTS !

Particuliers, jardiniers amateurs,

Pour protéger votre santé et l'environnement, la réglementation concernant l'utilisation des pesticides* évolue.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, vous ne pouvez plus acheter, utiliser et stocker des pesticides chimiques* pour jardiner ou désherber. Cette interdiction, issue de la loi Labbé, concerne aussi les collectivités qui n'ont plus le droit depuis le 1^{er} janvier 2017 d'utiliser les pesticides chimiques* sur les espaces verts, les forêts, les voiries ou les promenades accessibles ou ouverts au public.

Des solutions alternatives existent !

Un JARDIN NATUREL et équilibré est un jardin plus résistant.

Vous pouvez par exemple :

- planter des plantes locales, au bon endroit selon l'exposition et la nature du sol,
- cultiver à proximité les unes des autres des plantes qui s'apportent des bénéfices mutuels,
- utiliser les plantes et les animaux auxiliaires pour lutter contre les maladies et les ravageurs,
- favoriser la biodiversité, alterner les cultures, adopter le paillage pour protéger vos végétaux des bioagresseurs.

Les alternatives non-chimiques et les produits de biocontrôle sont des solutions efficaces pour prévenir et si besoin traiter. Vous pouvez utiliser des produits de biocontrôle adaptés, au bon moment selon le stade de développement du bioagresseur et les conditions climatiques.

Retrouvez l'ensemble des conseils et solutions pour jardiner sans pesticides sur le site :
www.jardiner-autrement.fr

Rapportez vos pesticides !

Bidons, bouteilles, flacons, sprays, et autres contenants, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de pesticides, ils doivent être **rapportés en déchetterie ou en un point de collecte temporaire**, si possible dans leur emballage d'origine, afin de bénéficier d'une prise en charge et d'un traitement sécurisés, dans des conditions respectueuses de l'environnement.

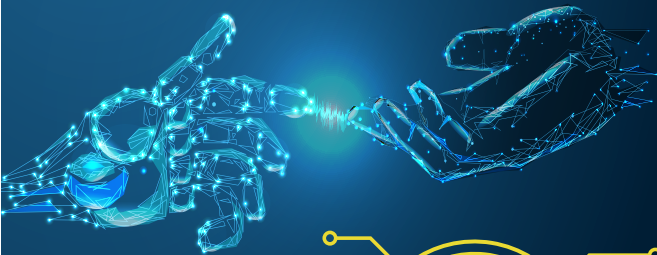
Il est donc important de ne pas les jeter à la poubelle ou dans les canalisations.

Trouvez la déchetterie la plus proche ou un point de collecte temporaire sur le site :
www.ecodds.com

* Les pesticides chimiques, aussi appelés produits phytopharmaceutiques, servent à protéger les plantes. Il s'agit des herbicides, fongicides, insecticides, acaricides, anti-limaces...
Les pesticides de biocontrôle, à faible risque ou utilisables en agriculture biologique restent autorisés.

RHÔNE
LE DÉPARTEMENT

TRÈS HAUT DÉBIT
LE DÉPARTEMENT BRANCHE
LES RHODANIENS



Objectif 100 %
**TRÈS HAUT
DÉBIT**
Déploiement
fini en 2022

© Département du Rhône - Direction de la communication et du protocole - Crédits photos : Shutterstock - Janvier 2019




www.rhone.fr

REUNION PUBLIQUE
PRÉSENTÉE PAR LA GENDARMERIE

MARDI 25 JUIN 2019 À 20H
MAIRIE DE TERNAND



PARTICIPATION CITOYENNE



ENSEMBLE CONTRE LES CAMBRIOLAGES

LUTTE CONTRE L'AMBROISIE

L'ambroisie est une plante envahissante dont le pollen, lorsqu'elle est en fleur est fortement allergisant (août-septembre). Les symptômes sont des rhinites, des conjonctivites, des infections respiratoires, voire plus grave de l'asthme.

On la trouve surtout sur la terre remaniée ou rapportée, au bord des routes et dans les cultures. Par la volatilité des graines, sa progression est alarmante.

Agir contre l'expansion de cette plante est un enjeu majeur de santé publique qui requiert l'implication de tous.

Comment participer à la lutte contre l'ambroisie ?

- signaler les plants d'ambroisie à la mairie ou sur le site **signalement-ambroisie.fr** grâce à votre smartphone.

Que faire :

- sur ma propriété -> je l'arrache

- hors de ma propriété -> je signale la zone.

Pour la reconnaître, allez sur le site **ambroisie.info**



FRELON ASIATIQUE ET RECHERCHE DE NIDS

Le frelon asiatique poursuit sa progression sur le territoire rhônalpin. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité⁽¹⁾ et la santé des abeilles⁽²⁾.

PLAN DE SURVEILLANCE ET DE LUTTE RÉGIONAL

Un dispositif de surveillance et de lutte, piloté par la FRGDS⁽³⁾, en partenariat avec la FREDON⁽⁴⁾, vise à repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées avant la sortie des fondatrices (à la fin de l'automne), afin de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable.

Deux types de nids peuvent être observés :

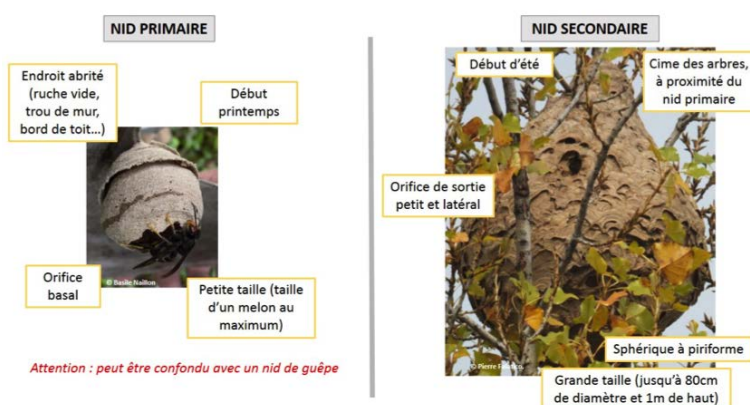
- Les nids primaires : visibles dès les premiers beaux jours, au printemps,
- Les nids secondaires : visibles dès le début de l'été, correspondant à une délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire, trop petit.

Comment signaler un individu ou un nid ?

Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement soit :

- Sur la plateforme de signalement en ligne : frelonsasiatiques.fr
- En téléchargeant l'application mobile « Frelon Asiatique »

2018 : progression forte du nombre de nids découverts
Sur l'ensemble de la région Rhône-Alpes, le nombre de nids observés en 2018 est de 1360 contre 414 en 2017. Les conditions climatiques de l'année semblent avoir été favorables au prédateur. Il poursuit sa progression dans le Rhône, 49 nids ayant été recensés (dont 35 détruits) en 2018 contre 12 en 2017.



DISTINGUER LE FRELON ASIATIQUE DU FRELON EUROPÉEN

Frelon européen - Vespa Crabro



© Pierre Falatica

Frelon asiatique - Vespa Velutina

Tête noire et visage orangé

Thorax noir



© Pierre Falatica

Pour plus d'informations : www.frelonsasiatiques.fr

(1) Règlement UE 2016/1141 de la Commission du 13 juillet 2016 - (2) Arrêté du 26 décembre 2012

(3) FRGDS : Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire

(4) FREDON : Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles

TERNAND

mercredi 3 juillet 2019

Marché nocturne de produits du terroir et d'artisanat

18h → 22h

📍 Stade de foot de Ternand / Entrée gratuite

Dégustation-vente des vins du beaujolais

Producteurs

Artisanat

Animations diverses

Buffet / buvette



PIQUE-NIQUE GÉANT

Samedi 31 août 2019

A partir de midi au stade de foot

Organisé par le Comité des Fêtes de Ternand

Boissons en vente sur place



Apportez vos plats maison !

N'oubliez pas votre nécessaire pour pique-niquer : chaise pliante ou plaid, assiette, verre, couverts...

Et vos jeux de société ou jeux de plein air pour profiter d'un moment encore plus convivial !

CONGÉS D'ÉTÉ

Mairie : du lundi 29 juillet au dimanche 11 août.

Agence Postale :

du 4 au 19 août. Et du 15 au 30 septembre.

Pharmacie :

Horaires d'été du 15 juillet au 24 août :

Lundi après-midi de 15h30 à 19h30.

Mardi, mercredi, jeudi et vendredi
de 8h30 à 12h et de 15h30 à 19h30.

Samedi matin de 1h30 à 12h.

Docteur VIERU :

du 24 au 29 juin et du 2 au 20 septembre 2019.

Boulangerie L'Idée Gourmande :

du mardi 6 au mardi 27 août.

Belle en Bio : du dimanche 4 août au lundi 26 août inclus.

Esprit Coiffure :

du dimanche 4 août au lundi 26 août inclus.

La 3^{ème} mi-temps : ouvert tout l'été.

Garage Le Petit Paris :

du dimanche 11 août au dimanche 25 août.

OUVERTURE EXCEPTIONNELLE DE LA CRYPTÉ

Visite gratuite à l'occasion des journées du Patrimoine :

samedi 21 et dimanche 22 septembre 2019

10h-12h et 14h - 18h



© Photo : Alain JEANBAPTISTE

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Lina SEMAY

le 1er mai 2019

DÉCÈS

Dario MONTGOTERO

le 19 mai 2019

Jean DUMAS

le 24 mai 2019

François KAPLAN

le 5 juin 2019